

Le bulletin municipal *de* **LA LAIGNE**

2010

Décembre

Le mot du Maire

Je tiens, tout d'abord, à remercier Madame Sophie Collin, adjointe, pour son travail et son dévouement au sein du Conseil Municipal. Elle a été obligée de démissionner pour raisons professionnelles en juin dernier.

La vie communale va, à partir de 2011, connaître une nouvelle mutation. Après un an de travaux intenses, les portes de la nouvelle Mairie vont s'ouvrir : lieu de travail et d'accueil plus accessible, plus fonctionnel, plus agréable. L'ensemble va constituer une étape importante dans la modernisation des services rendus à la population et aux associations.

Les mauvais esprits ne pourront plus dire que nous avons plusieurs décennies de retard !

Ces nouveaux bâtiments vont accueillir, au 146 rue de l'Aunis, les secrétariats de Mairie, du SIVOS, une salle de réunions et la bibliothèque municipale.

Aussi avec les membres du conseil Municipal, je vous invite à nous retrouver dans les nouveaux locaux **le samedi 29 janvier à 11h** pour la traditionnelle **cérémonie des vœux et l'inauguration officielle des lieux**.

Mais déjà, le conseil Municipal, les employés communaux et moi-même nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2011, à vous les nouveaux habitants et à ceux déjà installés depuis plus longtemps.

Le Maire, Jean-François WACRENIER

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	1
Les investissements 2010, Les projets 2011	2-3
Les finances locales	4
Les associations	4-7
La Bibliothèque municipale	8
SIVOS	9
Informations	10-13
État civil	14



Les investissements 2010

Maison communale :

L'investissement principal de l'année concerne les dépenses liées aux travaux de la nouvelle maison communale abritant la mairie, bibliothèque, bureau du SIVOS, et la salle des associations.

Un bilan financier du projet vous sera présenté dans le bulletin municipal de 2011 puisque les factures ainsi que les subventions seront soldées l'année prochaine.



Le déménagement est prévu du samedi 8 au mercredi 12 janvier inclus. Les services de la Mairie, SIVOS, et bibliothèque seront donc fermés pendant cette période. Nous aurons le plaisir de vous accueillir dans les nouveaux locaux à partir du jeudi 13 janvier 2011 !

Ecole : réparation d'un pilier soutenant le portail.

Un artisan « tailleur de pierre » est intervenu pour réparer un pilier qui menaçait la sécurité des enfants jouant dans la cour de l'école.

Le montant des travaux s'élève à 2 140,00 euros HT, aucune subvention pour ce type de travaux.



Pour information :

- Isolation : les travaux d'isolation réalisés l'année dernière dans une des classes, ont porté leurs fruits puisque la consommation de fioul a nettement diminué cette année.

- Stationnement : dès la rentrée scolaire, un courrier a été envoyé à tous les parents afin de leur demander de ne plus garer leurs véhicules dans la rue de l'école.

En effet, à 9h et 16h30, la rue était encombrée de véhicules qui gênaient le passage et posaient des problèmes de sécurité évidente.

Nous rappelons que les parents doivent impérativement utiliser les nombreuses places de stationnement libres dans la rue principale (rue de l'Aunis) et cheminer à pied pour les quelques mètres qui les séparent de l'école.

Voirie : amélioration de la voirie communale

Comme l'année précédente, l'entreprise RINEAU TP de Maillezais (85) s'est vue confier la réfection de notre voirie. Les travaux concernaient :

- le revêtement d'une partie de la rue de la Guée (côté parking - poids lourd)
- la mise en place de bordures dans la rue de la Guée (derrière la nouvelle mairie - bibliothèque)

Le montant des travaux hors taxe s'élève à 10 316,70€TTC

- Subvention Conseil Général : 25%

Matériel communal

Afin de faciliter le travail de l'employé technique communal et de lui faire gagner du temps, un souffleur de feuilles a été acheté.

Le montant de l'investissement s'élève à 350,00 €TTC



La rue de la Guée

Eglise:

Cette année, un budget conséquent a été consacré à l'église:

Tout d'abord, grâce à vos dons recueillis par l'association paroissiale du canton de Courçon, la cloche est maintenant électrifiée.

- Le montant des travaux s'élève à 3 516 euros TTC

- Le montant des dons s'élève à 3 580 euros TTC.

Une nouvelle fois, nous tenons à vous remercier chaleureusement.

Ensuite, le système paratonnerre a été remis aux normes par les entreprises MIGNOT (Saint Georges des Coteaux) et PAVILLOR (Benon).

- Le montant des travaux s'élève à 2 083 euros TTC.

Enfin, l'entreprise LUSSOT a été chargée de la réfection de la toiture (voliges).

- Le montant des travaux s'élève à 1 260 euros TTC



Les projets 2011

Aménagement de sécurité sur la route de Courçon.

Suite aux dégâts causés par la tempête Xynthia en février dernier, les projets financés par le Département ont été retardés, voire annulés.

Notre projet d'aménagement de sécurité, route de Courçon, (implantation d'un terre-plein central destiné à ralentir les véhicules et aménagements des bas côtés) a donc été repoussé à l'année 2011.

Aujourd'hui, la convention fixant la participation financière du Département et de la Commune de La Laigne est signée.

* Coût prévisionnel des travaux : 75 000 euros HT

* Participation de la commune : 14 800 euros.

Église : remplacement de l'abat-voix.

L'abat-voix actuel de l'église, très ancien et très abîmé sera remplacé par un neuf.

La fabrication par l'association « AUNIS 2i » de Surgères est en cours.

Maison communale :

En 2011, outre les dernières factures relatives aux travaux, il restera à financer les aménagements intérieurs de la maison communale (mobilier, extincteurs...).

Aire de jeux :

Les terrains intéressants pour l'implantation d'une aire de jeux avaient fait l'objet d'une demande d'estimation au service des Domaines. Suite à la catastrophe Xynthia, le service a traité en priorité, les estimations des maisons situées en zone « de solidarité».

Ce projet n'a donc pas avancé cette année, mais nous espérons bien que l'année 2011 verra cette belle idée se concrétiser. N'oublions pas que 1/4 de la population du village a moins de 16 ans !



Les finances locales

La question a été posée plusieurs fois à la mairie : combien d'habitants dans la commune ?

- Réponse officielle : 277

- Nombre réel d'habitants : 450...

Le 1^{er} nombre, résultat du recensement de **2007** est celui dont l'État tient compte pour attribuer sa dotation annuelle.

C'est donc un manque à gagner pour la commune qui doit assumer des dépenses pour le nombre réel d'habitants. La législation est ainsi faite et nous n'aurons notre dotation exacte (calculée en fonction du nombre réel d'habitants) que dans 2 ans !

Les collectivités, quelque soit leur taille, sont appelées à faire des économies et, dans le même temps, augmenter leurs recettes. (Ceci est vrai aussi pour la C.D.C. du canton de Courçon). Il s'agit d'un exercice périlleux !

En ce qui nous concerne, cela n'aura échappé à personne (chacun analyse de près ses feuilles d'impôts locaux), une hausse a eu lieu en 2010. Malgré cela, le taux de notre Taxe d'Habitation, par exemple, est le plus bas du canton. Mes collègues Maires, par jeu, par provocation, parlent de LA LAIGNE comme d'un « paradis fiscal » !

De profonds changements vont affecter les collectivités territoriales : l'État va abandonner des compétences et nous les céder mais ce feuilleton est loin d'être terminé et nous ne connaissons pas encore toutes les conséquences pour votre vie quotidienne.

Jean-François WACRENIER.

Les associations de notre village

Un petit mot du Club des Aînés



Les aînés du club « les amis de la Forêt » vous présentent leurs vœux de bonne santé et de bonheur pour l'année 2011.

Notre souhait le plus cher pour nous, membres du club, serait de voir de nombreux amis venir nous rejoindre tous les mercredis de 14h à 18h.

À tous, nos amitiés.

La Présidente,
Annie BOUCARD.

Le Comité des Fêtes



S'efforçant de rester dynamique, le Comité des Fêtes a organisé cette année plusieurs manifestations parmi lesquelles, le temps fort a été, la soirée Dominicaine au profit des sinistrés d'Haïti. Animation réussie grâce au vécu du Président Philippe dans ce pays et de Luis natif de la région.

Cette soirée de 80 convives nous a permis de réunir, avec les dons, plus de 1500 euros. Ces fonds, qui compte tenu de son expérience dans le pays, ont été gérés par le Président et utilisés à bon escient auprès des personnes nécessiteuses (soutien à une école dans le nord du Pays fréquentée par des enfants évacués de la Capitale suite au séisme).

Le 1^{er} Mai, une visite et un pique-nique ont été organisés au Parc des Oiseaux à St Hilaire la Palud avec découverte de cette magnifique partie du Marais Sauvage. Merci aux propriétaires pour leur accueil d'autant plus que le soleil s'était également invité pour cette journée très appréciée de tous.

Le 14 Juillet, qui s'est déroulé sous une météo peu clémente, a remporté un succès beaucoup plus mitigé malgré les efforts du Comité et de la Mairie.

Le Méchoui de Septembre reste un grand succès (merci à Jacky qui vient de Vendée pour assurer la cuisson des moutons) ainsi que la Poule au Pot qui, cette année, s'est déroulée un dimanche midi.

Merci à tous les fidèles qui répondent présents à ces manifestations, merci à la Municipalité, et merci à tous les bénévoles sans qui rien ne pourrait se faire (le Comité, qui manque de bénévoles, accueille désormais Françoise, Laurent et Alain dans nos rangs).

Rendez vous donc à tous pour les manifestations 2011!

Le Secrétaire, Gérard BOIFFARD

Les « P'tits loups de la Forêt »



Nous avons le plaisir de vous annoncer la création, près de chez vous, de l'association « Les P'tits loups de la Forêt » depuis le mardi 16 novembre 2010.

Cette association, gérée par 3 assistantes maternelles qualifiées (Géraldine LEPINE, Coralie ROUILLON ET Lydia DUVERGER) ouvre ses portes tous les mardis et vendredi de 9h30 à 11h30 dans la salle des associations de La Laigne. Les assistantes maternelles de La Laigne sont les bienvenues.

Elle a pour but l'éveil des enfants de moins de trois ans et l'apprentissage de la vie en collectivité.

Pour nous aider à accueillir les enfants dans les meilleures conditions et pour compléter ce que nous possédons déjà, nous sommes à la recherche de divers matériels (jouets, livres, tapis de jeux d'éveil, matériaux pour les loisirs créatifs ...). Nous vous remercions par avance de votre générosité.

Géraldine LEPINE. Tel : 09 63 29 28 14.



APROVIL (Association de Protection du Village de La Laigne)

L'association APROVIL, créée en 1982, a pour but de protéger et mettre en valeur les espaces naturels, le patrimoine historique, architectural de la commune.

Les personnes qui souhaiteraient adhérer à l'association sont invitées à contacter un des membres du bureau : Françoise WACRENIER, Bob TUFFNELL, Marie Christine CRIARD, Vincent GODINEAU, Luc NOVAK, Frantz PINEAUD.

BILAN des activités 2010 et PROJETS pour 2011

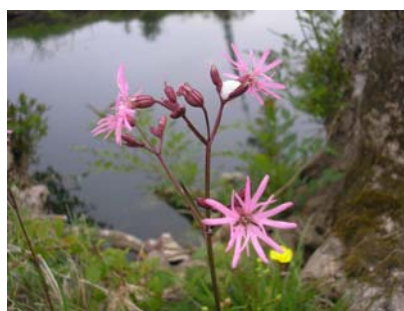
- En avril :

Le film documentaire de J.P. JAUD intitulé « Nos enfants nous accuseront » qui traite des dangers potentiels liés aux techniques des cultures de denrées alimentaires a été présenté grâce à l'aide du Parc Interrégional du Marais Poitevin en présence de Serge Morin Vice-président de la Région Poitou-Charentes. Le débat qui a suivi la projection du film a permis d'amorcer une discussion sur l'urgente nécessité de mettre en oeuvre les moyens de préserver une alimentation saine pour nos enfants.

Une sortie pédestre ouverte à tous a été organisée pour découvrir le marais de Sainte Christine en Vendée sous la conduite experte de Luc Novak. Cette sortie a permis de découvrir la beauté de notre environnement proche en toute convivialité.



Traversée en bateau à chaîne



Lychnis fleur de coucou

- Le samedi 5 juin, l'association a eu le plaisir d'accueillir dans l'église de La Laigne **la chorale « Palestrina » de Saumur** pour un concert lyrique. Après le spectacle, les choristes ont pu échanger chaleureusement avec le public autour d'une collation à la mairie.

- **Le projet de restauration du lavoir** suit son cours après avis et conseils d'architectes du Parc Interrégional du Marais Poitevin et du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement). Merci aux bénévoles qui entretiennent les lieux et ont déjà nettoyé, consolidé et sécurisé les abords du lavoir avant l'hiver. Un dossier va être présenté par la mairie pour la suite des aménagements.



Lavoir du Marot

Après le succès de l'exposition de 2009 sur la guerre 14-18, les bénévoles d'APROVIL travaillent déjà à la préparation de l'**exposition sur la 2^e Guerre Mondiale** qui sera présentée dans les locaux de l'Office de Tourisme du canton de Courçon **du 12 avril au 21 mai 2011**. Les 2 collectionneurs associés au projet préparent leurs objets à exposer.

À ce sujet, nous commençons dès maintenant à rechercher auprès des habitants, des objets, documents, photos, lettres, témoignages de cette époque. **Nous vous remercions de bien vouloir nous contacter si vous pensez avoir des objets à prêter ou à photographier ou encore des témoignages à apporter pour personnaliser et enrichir cette exposition destinée à un large public dont les scolaires.**

En introduction à cette recherche de mémoire de la vie quotidienne au village, le Parc du Marais Poitevin est venu présenter le 16 novembre aux habitants témoins de cette période le film documentaire réalisé et présenté à Saint Sauveur d'Aunis en 2008 « **la Poche de La Rochelle** ».

À ce sujet, **une conférence** est déjà programmée le 6 mai prochain par les auteurs du livre « Les meilleurs ennemis ». **R.Kalbach et O. Lebleu** présenteront les négociations entre le commandant Meyer et l'amiral Schirlitz pendant la Poche de La Rochelle.

L'association APROVIL espère vous accueillir prochainement lors d'une de ses animations. La prochaine assemblée générale aura lieu en février 2011. La date exacte sera communiquée ultérieurement (voir affichage mairie)

Contact : Françoise WACRENIER (tel 05 46 51 07 83)

L'A.C.C.A (association de chasse)

Le début de la saison 2010-2011 de l'A.C.C.A. de La Laigne a été marqué par quelques événements que nous allons évoquer ici sans toutefois en détailler la teneur.

- Mise en place d'une clôture autour de la propriété de Mr J.L. Léonard, incluant des parcelles qui, jusqu'ici, faisaient partie du territoire chassable de l'A.C.C.A.
- Fin de non recevoir de l'intérêt que nous avons manifesté auprès de la commune afin de participer à l'adjudication pour la location des bois communaux dont le bail existant arrive à terme fin 2010.

Nous ne pouvons qu'exprimer nos regrets.

Oublions ces sujets qui fâchent et parlons des bons moments.

Notre petite A.C.C.A., qui compte 16 fusils, se porte bien et a organisé début octobre son banquet annuel, banquet accompagné par six sonneurs du Rallye « Le Rembuché vendéen », dirigés par Mr François Prouzeau, qui ont « régalez » durant toute la soirée les quelques cinquante convives : un grand moment !

Vive reconnaissance aux agriculteurs de la commune qui, comme à l'habitude, ont largement contribué au bien-être de notre A.C.C.A.

Ils se reconnaîtront et merci encore.

L'organisation de la saison 2010-2011 a été confiée à : Mr Jean-Pierre CROUAIL (Président), Mr Alain BOUILLY (Vice président), Mr Noël LAINE (Trésorier), Mr François PROUZEAU (Secrétaire), Mr Franck DAVIGNON (Administrateur), Mr Thierry BOUCARD (Administrateur-Président sortant)

Pour tout renseignement et complément d'information s'adresser à :

Mr J.P. CROUAIL

129, rue de l'Aunis

Tél : 06.62.65.29.85

Mail : jpcrouail@club-internet.fr

Bonne fin d'année à tous les sympathisants et meilleurs vœux en St Hubert pour la nouvelle année 2011.

La Bibliothèque municipale



La Bibliothèque Municipale est un **service public** ayant pour but **de rendre le livre plus proche des habitants, de contribuer aux loisirs, à l'information, à l'éducation et à la culture de tous**, mais aussi de **proposer des moments de rencontres et d'échanges**.



Depuis début décembre, la bibliothèque est fermée pour cause d'inventaire et de déménagement. Veuillez excuser ces perturbations, mais dès le vendredi 14 janvier 2011, nous vous accueillerons, ainsi que de nouveaux lecteurs, dans les locaux plus spacieux, plus agréables et plus accessibles.

Des espaces seront consacrés aux enfants, aux ados, aux adultes avec un coin lecture . **L'accès aux ordinateurs et à Internet** sera plus facile.

Nous espérons aussi proposer plus de créneaux d'ouverture au public, ceci en fonction du nombre de bénévoles disponibles ...Alors si vous aimez les livres, la convivialité et que vous avez un peu de temps (quelques heures par mois) **venez nous rejoindre !**

Nous envisageons également de mettre en place des expositions et animations. **Nous sommes à l'écoute de vos souhaits.**

L'année 2010 a accueilli de nouveaux lecteurs. Les enfants de l'école sont reçus chaque semaine pendant le temps scolaire avec leurs institutrices pour découvrir et emprunter des livres et pour un « moment conte ».

La Médiathèque Départementale propose tous les 6 mois **un échange de 400 ouvrages** pour satisfaire tous les publics (le dernier passage a eu lieu le 29 novembre). **Une navette mensuelle** apporte aussi des livres demandés précédemment par des lecteurs.

Chaque année de nouveaux ouvrages sont achetés par la commune. Voici quelques titres récents à votre disposition :

Michel Houellebecq : « *La carte et le territoire* » **Prix Goncourt 2010**

Ingrid Bettencourt : « *Même le silence a une fin* »

Laurent Gaudé : « *Ouragan* »...

Vous découvrirez aussi des livres de vos auteurs préférés : **Signol, Levi, Musso, Gavalda, Cauvin, Higgings Clark, Japp, Connely ...**

Pour les plus jeunes : **les motos de légendes, les voitures de collections, la préhistoire, les dinosaures, la cuisine, BD ...**

et pour les tout-petits : **Barbapapa, Elmer, Petit Ours Brun...**

Et si vous ne pouvez pas vous déplacer, sur demande, **un portage de livres à domicile** est possible.

A bientôt dans les nouveaux locaux !

HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi : 16h à 18h

Vendredi : 17 h à 18 h 30

1er samedi du mois : 10 h30 – 12 h

Email : bibli.lalaigne@gmail.com

Le SIVOS (Syndicat Intercommunal à vocation scolaire)

L'école de LA LAIGNE est regroupée avec celles de CRAM-CHABAN ET LA GREVE SUR MIGNON.

Le SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire) a donc été créé il y a plusieurs années et prend en charge :

- ⇒ les frais de fonctionnement dans les différentes écoles du regroupement pédagogique de Cram-Chaban, La Grève sur Mignon et La Laigne,
- ⇒ les frais immobiliers et de fonctionnement de la cantine,
- ⇒ ainsi que les frais de personnel.

Il regroupe à ce jour 161 élèves, répartis ainsi :

_ à l'école maternelle de Cram-Chaban = 17 élèves en PS, 21 MS, 15 GS

_ à l'école de La Laigne = 27 CP, 25 CE1 et 5 CE2

_ à l'école de la Grève sur Mignon = 9 CE2, 20 CM1 et 22 CM2

L'effectif est en constante augmentation.



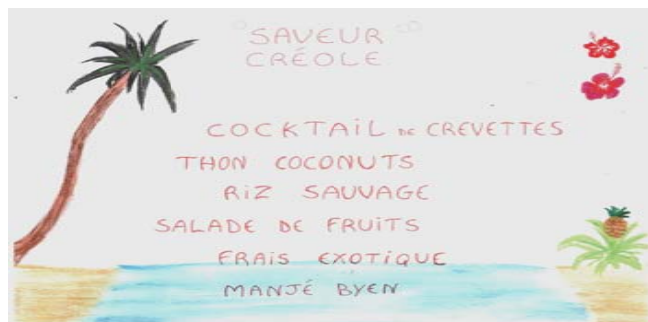
La cantine accueille 150 rationnaires.

Pour améliorer la qualité de vie au sein de ce bâtiment, limiter les nuisances sonores et rendre le repas plus conviviale, l'ensemble du personnel met en pratique de nouvelles solutions :

- _ modification de la disposition des tables,
- _ répartition différente des tâches (par ex, chaque employée a en charge un groupe d'enfants),
- _ évolution du rôle des employées (par ex, apprendre progressivement l'autonomie aux plus petits).

La semaine du goût s'est déroulée du 18 au 22 octobre en collaboration avec les écoles.

Chacune était chargée de fournir la décoration sur le thème d'un repas choisi



Parmi les 4 thèmes, les élèves de l'école de La Laigne se sont appliqués sur la décoration « créole ».

L'innovation, cette année, était d'ouvrir les portes de la cantine aux parents en leur proposant de participer à la confection des repas en cuisine, à la décoration des réfectoires ou au service.

Le SIVOS tient à remercier ces 5 familles qui ont joué le jeu (pas si facile !) avec enthousiasme.

Il souhaite aussi encourager l'investissement des personnes autour de ce projet.

De petits travaux d'entretien ont été réalisés à la cantine (curage bac à graisse et passage d'un produit nettoyant la toiture) auxquels se sont ajoutées des réparations imprévues mais indispensables (panne du lave vaisselle et du congélateur...)

Bien que non inscrit au budget, le SIVOS a accepté de prendre en charge les frais de transport (pour 1195 € valeur représentant 10% du montant total) pour soutenir le projet de classe de découverte à Aubeterre sur Dronne (Projet de l'École de La Grève). Il fait partie intégrante du thème pédagogique choisi par les écoles: environnement et développement durable.

La petite note de fin d'année : le spectacle de Noël pour les enfants du RPI sera organisé le 16 décembre avec la participation des membres du CCAS de La Grève sur Mignon.

Un magicien « Bertrand Jonglet » animera cet après midi, qui se clôturera par un goûter à emporter.

A partir du 14 janvier 2011, la permanence du SIVOS se tiendra aux heures et jours habituels (mercredi et vendredi de 9 à 12h) dans la nouvelle Maison Communale de La Laigne au 146 rue de l'Aunis.

Le SIVOS vous souhaite de bonnes fêtes et une année 2011 remplie de bonheur.

La Présidente, Françoise VERNEUIL



... QUELQUES INFORMATIONS ...

⇒ DU NOUVEAU SUR INTERNET!



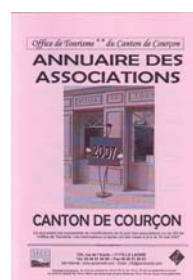
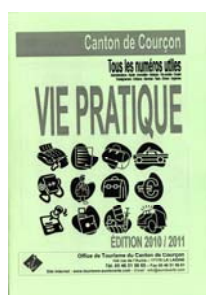
Les comptes-rendus des conseils municipaux de LA LAIGNE sont maintenant consultables sur le site de la Communauté de Communes www.aunisverte.com.

Nous allons, petit à petit enrichir ce site (ordre du jour de la prochaine réunion de conseil, tarifs de location de la salle communale, liste des assistantes maternelles de La Laigne,...).

Si vous pensez à un renseignement qu'il serait intéressant d'y intégrer, n'hésitez pas à nous en parler, vos idées sont les bienvenues !

Parmi les multiples informations que vous trouverez sur le site, vous pouvez aussi consulter, en ligne, les 2 annuaires très utiles du Canton :

- ◆ « **VIE PRATIQUE** » (coordonnées des services proches de chez vous, dont vous avez besoin au quotidien : médecins, pharmacie, ADMR, urgences, assistante sociale, écoles, centres de loisirs, taxi, déchetterie...)
- ◆ « **ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS** » (vous cherchez un club de foot pour votre enfant, une école de musique Ce fascicule vous aidera dans votre démarche).



Ces 2 indispensables sont aussi disponibles à la Mairie et à l'Office du Tourisme.



⇒ ELECTIONS

Vous avez jusqu'au 31/12/2010 pour vous inscrire sur la liste électorale.

Le secrétariat de Mairie sera fermé du 27 au 31 décembre, mais le vendredi 31 décembre, une permanence sera organisée de 10h à 12h à la mairie pour vous permettre de vous inscrire si ce n'est pas déjà fait.

⇒ INTERNET HAUT DEBIT

Comment faire pour bénéficier du haut débit ? A qui dois-je m'adresser ? Puis-je téléphoner par Internet ? Puis-je recevoir la télévision par Internet ? Comment recevoir le Wimax ?
17-Numérique, délégataire du service public haut débit dans le département répond à toutes vos questions au 0810 17 00 17 (prix d'un appel local)

⇒ LITIGES CIVILS:

- Le conciliateur de justice favorise le règlement amiable de certains litiges civils :
- ⇒ problème de mitoyenneté, copropriété
 - ⇒ Litiges entre artisans, commerçants et particuliers,
 - ⇒ Difficultés en matière de location
 - ... etc.



Pour le rencontrer, il vous suffit de prendre RDV au 06 84 40 36 47(Monsieur CERON)
Des permanences sont assurées en Mairie de LA ROCHELLE et MARANS.

⇒ J'AI 16 ANS... JE PENSE AU RECENSEMENT.



Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après la Journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

⇒ ENVIE DE REALISER DES ECONOMIES D'ENERGIE, BESOIN DE CONSEILS ?



Le Centre régional des énergies renouvelables (CRER) apporte aux particuliers des conseils gratuits et personnalisés sur les énergies renouvelables. De plus, il vous permettra aussi d'obtenir des informations sur les aides financières se rapportant à votre projet. Ces conseils gratuits sont, objectifs, indépendants et neutres.

Les permanences des conseillers techniques sont organisées tout près de chez vous...à Mairie de La Grève sur Mignon, une fois par mois (3ème mercredi de chaque mois). Prenez RDV au 05 49 08 24 24 ou par mail :

accueil@crer.info.

... QUELQUES INFORMATIONS ...

⇒ PERSONNES AGEES , UN RESEAU POUR VOUS AIDER A RESTER A DOMICILE



Résaunis Santé Social est une association loi 1901, qui a pour objectif d'organiser, de promouvoir, de mettre en œuvre et de gérer, sur le **Pays d'Aunis**, un ensemble de dispositifs favorisant, au maximum, le maintien à domicile des personnes âgées. L'association initie et participe à l'organisation de différents événements : Semaine Bleue en Pays d'Aunis, projet d'expositions itinérantes au sein des EHPAD, organisation d'une conférence en septembre sur la maladie d'Alzheimer à domicile, création d'un Guide Pratique à destination des Retraités et des Personnes Agées du Pays d'Aunis....

Résaunis Santé Social propose deux services :

- Le **CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)** est chargé d'informer et d'orienter dans le cadre d'un projet d'accompagnement pour la personne âgée et joue un rôle de conseil et d'aide à la décision. Il s'agit d'un **guichet d'accueil de proximité, d'informations et d'orientation** destiné aux personnes de plus de 60 ans et à leur entourage. Il rassemble toutes les informations concernant :

- la santé
- les services d'aide à domicile
- les aides financières
- les structures d'hébergement
- les aides techniques
- l'habitat
- la protection juridique
- les loisirs
- Le bien-être

⇒ Contact : Monsieur BOSCHAT au 05 46 09 73 91

- Le **Réseau Gériatologique** qui organise et coordonne avec le médecin traitant des soins personnalisés afin de **favoriser le maintien à domicile** et/ou d'**organiser le retour d'hospitalisation** dans les meilleures conditions. Il permet une prise en charge globale en association avec tous les professionnels du champ sanitaire et social. Il s'agit d'un dispositif destiné en priorité aux personnes de plus de 75 ans vivant ou souhaitant rester à domicile et pour toutes personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

⇒ Contact : Monsieur VIEVILLE au 05 46 09 73 08.

Ces deux services sont entièrement gratuits.

Adresse:

**8, rue Valpastour
17220 St Médard d'Aunis**

**L'accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 18h.
Possibilité de visite à domicile si déplacement impossible.**

⇒ DONNEZ UNE SECONDE VIE A VOS OBJETS !

Au lieu de jeter à la déchetterie, déposez vos objets en bon état, à la chinetterie du Canton (Parking rue Saint Jean-17170 ST JEAN DE LIVERSAY).

Ouverture le vendredi de 14h30 à 19h et le samedi matin de 10h à 13h.

Possibilité de faire enlever les dons à domicile (contact : 06 43 67 55 89).

⇒ CIVISME :

- Les poubelles verres et papiers, installées sur le parking-camions de LA LAIGNE (situé en face de la station service) sont à votre disposition pour déposer exclusivement des verres et des journaux....

Nous constatons, malheureusement de plus en plus souvent, des dépôts de toute autre nature (huiles, cartons, poubelles ménagères ...).

Ces dépôts sauvages sont strictement interdits.

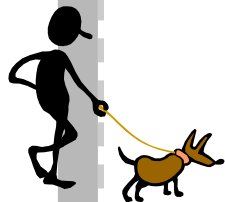
Par respect pour ceux contraints de les ramasser, et par civisme, merci d'utiliser la déchetterie de Saint Sauveur d'Aunis prévue à cet effet... et de faire passer le message si vous voyez de tels agissements se produire...



- Chaque année, nous sommes contraints de rappeler que les déjections canines ne doivent pas souiller les trottoirs....

Nous rêvons d'un village où les enfants pourraient jouer sans risquer de tomber sur ces déchets mais aussi où les poussettes et les promeneurs pourraient utiliser les trottoirs en toute tranquillité ! C'est aussi un problème sanitaire ! **Propriétaires, vous devez, c'est obligatoire, ramasser les déjections de vos animaux.**

D'avance merci pour eux.



⇒ VITESSE DE CIRCULATION AU LIEU-DIT « CREPE »

Les élus de LA LAIGNE et LA GREVE SUR MIGNON, conscients des problèmes de sécurité liés à la vitesse de circulation à Crépe, ont relancé les instances départementales pour qu'une solution satisfaisante soit trouvée.

Une nouvelle lettre conjointe a été envoyée le 30 novembre, après une rencontre, avec le Vice-président du Conseil Général, responsable de la sécurité de la voirie, Monsieur LAURENT, pour qu'il revoie l'ensemble du dossier.

ETAT CIVIL 2010

Naissances :

Noah LAMERE, le 26 février
Anaé GOHARD, le 4 mars
Marion BACHELIER, le 7 mai
Maéva HAMAIDE, le 8 juillet
Maélyss JACCOU, le 9 juillet
Clara PITAUD, le 3 octobre
Louane DOMENGES, le 25 octobre
Enzo BALTAZAT, 10 novembre.
Bienvenue à tous ces nouveaux petits « La Laigniens » !

Mariages:

Pascal DRILLEAU et Valérie VAN BELLINGHEN, le 27 mars
Hervé BARBEAU et Christine DEMAREST, le 24 avril
David LAMBERT et Lorraine JAMBU, le 26 juin
Carlos MORGADO et Sonia BELAUD, le 7 août
Cédric RAINOT et Marie DEGAT, le 30 octobre.
Tous nos vœux aux nouveaux mariés!

Décès :

Yves NEAUD, le 1er mars
Marguerite THOMAS, le 5 mars
Gisèle DUPONT (née CARDIN), le 18 mars
Paul LAMBERT, le 28 avril
Rémy BARADEAU, le 15 juillet
Charles CHEVALIER, le 21 octobre.
Nous renouvelons nos plus sincères condoléances aux familles.

Responsable de publication : Jean-François WACRENIER
Réalisation et Mise en page : Mairie de la Laigne
Imprimerie : AID repro (Niort)
Photos : mairie de La Laigne, Mado GAILLARD
Dépôt légal : janvier 2011
Tirage : 200 exemplaires

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE LA LAIGNE :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8H à 12H30

Mercredi : de 10H à 12H

Tel : 05 46 51 07 17

Fax : 05 46 51 80 31

Mail : mairie.lalaigne@orange.fr